



# Explications au sujet du concours

## « Jardins naturels – petits et grands paradis! »

Un jardin naturel, un balcon ou une jardinière offrent nourriture, abri et refuge à plein d'animaux et de plantes. Ils réjouissent les yeux et l'âme! La taille ne joue en soi aucun rôle car chaque mètre carré de nature augmente la biodiversité. Vu qu'un magnifique jardin est difficilement comparable à un balcon ou à une jardinière dans la rue devant l'immeuble, nous faisons pour le concours la différence entre les trois catégories *Jardins, Balcons et Projets innovants*. Si vous n'êtes pas sûre de la catégorie dans laquelle se trouve votre paradis, choisissez la catégorie *Projets innovants* – nous pourrions toujours changer de catégorie si c'est judicieux. Pour alléger le texte, nous utiliserons ci-après uniquement l'expression « jardin naturel », qui couvre les trois catégories.

### Conditions sine qua non

Si vous désirez participer avec votre « jardin naturel » au concours de Pro Natura « Jardins naturels – petits et grands paradis! », vous devez pouvoir répondre oui aux cinq affirmations suivantes.

-  **J'utilise principalement des plantes sauvages indigènes.**

Au moins la moitié des plantes doivent être des plantes sauvages indigènes. Les animaux et les plantes se sont développés ensemble pendant des siècles et vivent en étroite relation avec leur environnement. Ils sont liés comme les doigts de la main. Les plantes sauvages indigènes sont utilisées par nettement plus d'espèces animales que les plantes exotiques ou cultivars. Le concept de biocénose, c.-à-d. de « communauté de vie écologique », est utile pour celles et ceux qui pratiquent un jardinage naturel et choisissent sciemment les plantes sauvages indigènes, car ils implantent par la même occasion des animaux indigènes.
-  **Je renonce aux plantes exotiques envahissantes.**

Les plantes exotiques, également appelées néophytes, sont des plantes qui ont été introduites par l'être humain – volontairement ou par hasard – dans des régions étrangères depuis la découverte de l'Amérique en 1492. Certaines de ces plantes étrangères se propagent si vigoureusement qu'elles supplantent les espèces indigènes – elles se comportent de manière « invasive ». On compte parmi elles des plantes très répandues comme le buddleia ou le laurier-cerise. Ces plantes non indigènes fleurissent dans de nombreux jardins, et peuvent se répandre de manière incontrôlée dans nos paysages à partir de là. Qu'on les aime ou non est affaire de goût. Ce qui est sûr, c'est que seules les plantes sauvages indigènes sont utiles pour la biodiversité et que les néophytes invasives n'ont rien à faire dans un jardin naturel.
-  **Je n'utilise pas de pesticides ni d'engrais chimiques.**

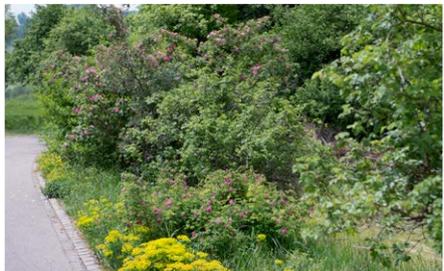
Les amateurs·trices de jardinage naturel renoncent à utiliser des pesticides et des engrais chimiques. Le terme pesticide recouvre de nombreuses substances chimiques de synthèse ainsi que des combinaisons de substances qui ont des effets toxiques sur des organismes (animaux ou végétaux) non visés. Il est possible de prévenir les maladies végétales et d'éviter de polluer l'environnement en choisissant des plantes saines adaptées aux conditions locales. Dans un jardin naturel, un équilibre écologique règne entre ce qu'on appelle les ravageurs et les auxiliaires. Ce qui dérange est éliminé ou combattu par des moyens mécaniques ou avec des produits naturels. Et d'ailleurs : lutter contre les herbes sauvages avec des produits de lutte contre les mauvaises herbes (herbicides) est de toute façon interdit par la loi sur les surfaces, chemins, bords de chemins et places imperméables.
-  **Je n'utilise pas de produits contenant de la tourbe.**

L'exploitation de la tourbe détruit irrémédiablement des marais – de nos jours surtout à l'étranger. Les espèces animales et végétales rares et menacées d'extinction qui vivent dans les marais perdent ainsi leur habitat. Chacune et chacun d'entre nous peut contribuer à la préservation des marais et donc protéger efficacement la nature en utilisant des produits sans tourbe.
-  **J'aménage une surface naturelle aussi grande que possible.**

Mon jardin naturel recouvre au moins deux tiers de la surface totale du jardin ou 200 m<sup>2</sup> minimum. N'y poussent que des espèces végétales indigènes et la biodiversité y a la priorité.

## Aménagements libres pour se démarquer

Votre jardin naturel remplit les conditions sine qua non. Les éléments suivants en font un paradis pour les plantes et les animaux indigènes et vous permettent de marquer des points pour le concours! Lors de leur visite sur place, nos collaboratrices et collaborateurs évalueront combien de points votre jardin naturel mérite. Chaque élément peut valoir un, deux ou trois points. Les éléments revêtent plus ou moins d'importance selon les catégories. Le jardin naturel qui obtient le plus de points a de meilleures chances de gagner le premier prix dans sa catégorie.



### 1 Diversité des milieux naturels

Les gazons coupés court et les plates-bandes soigneusement ratissées, monotones et pauvres en espèces, ne font pas honneur à la biodiversité. Les jardins naturels, au contraire, ont pour devise: « Richesse et diversité contre pauvreté et monotonie ». On y trouve de nombreux milieux différents dans lesquels les animaux indigènes peuvent trouver le gîte et le couvert: haies, prairies fleuries, tas de bois mort et bien d'autres encore. Les murs de pierres sèches et les éléments aquatiques peuvent abriter des plantes et des animaux dont les habitats naturels sont devenus rares. Il est aussi possible d'aménager différents milieux intéressants sur un balcon ou un toit plat. La diversité des milieux naturels est extrêmement importante sur le plan écologique, raison pour laquelle elle est gratifiée par des points supplémentaires.



### 2 Diversité des sites naturels de reproduction pour la faune

De nombreux jardins comportent des sites de reproduction installés par l'homme, tels que des nichoirs à oiseaux ou des hôtels à insectes. De tels sites peuvent être utiles, mais les jardins naturels devraient offrir avant tout des sites naturels de reproduction ainsi qu'une nourriture adaptée. Il suffit de laisser les tiges des fleurs fanées sur pied pendant l'hiver ou d'installer des tas de branches pour offrir protection, nourriture et sites de reproduction à de nombreuses espèces animales. Même les tas de sable ensoleillés et dépourvus de végétation ou les cavités dans les murs de pierres sont des sites de nidification et de couvaison appréciés.



### 3 Alternatives aux gazons d'ornement



Les gazons d'ornement n'offrent que très peu d'abris et de nourriture aux animaux. Ils n'ont de sens que sur les surfaces utilisées de manière intensive. Il vaut donc mieux que vous aménagiez les aires de jeu en gazons fleuris. Ces derniers doivent être tondus moins souvent et n'ont pas besoin d'engrais. Pâquerettes, véroniques communes et brunelles communes fleurissent malgré la fauche. Vous pouvez tondre moins ras les zones moins utilisées et attendre la fin de la floraison des marguerites pour le faire. Les surfaces peu utilisées peuvent être aménagées en prairies fleuries. Il suffit alors de tondre

quelques sentiers pour que ces prairies restent praticables même en été. Ces prairies à fleurs doivent être fauchées une à trois fois par année. Si l'herbe ou le foin récoltés ne servent pas de fourrage, vous pouvez offrir aux petits animaux un tas de foin pour s'abriter.

#### 4 Prévention de la pollution lumineuse

Les papillons de nuit sont attirés par la lumière. Ils tournent donc autour des lampes au lieu de polliniser des fleurs et d'y trouver de quoi se nourrir. D'autres animaux nocturnes, tels que le ver luisant, ont aussi besoin de l'obscurité de la nuit pour mener leurs activités. Renoncez donc aux éclairages inutiles dans votre jardin ! Il y a d'ailleurs lumière et lumière : le feu est inoffensif de ce point de vue, et les lumières de grande longueur d'onde (comme l'orange et le rouge) sont moins nocives que celles de courte longueur d'onde (comme le blanc et le bleu). Les lampes dérangent aussi beaucoup moins les animaux quand elles (celles qui sont inévitables) sont dirigées vers le sol et placées à faible hauteur.



#### 5 Désamorçage des pièges et obstacles pour les animaux sauvages



Pour trouver leur nourriture, se reproduire ou chercher des cachettes sûres, les animaux sauvages doivent pouvoir se déplacer en courant le moins de risques possible. Or, les petits animaux sont confrontés à de nombreux pièges et obstacles dans les zones urbaines, dans les jardins et autour des maisons. Les clôtures et les murs sont souvent infranchissables. Laissez un espace libre d'au moins 10 cm au-dessus du sol pour que les petits animaux puissent passer sans difficultés. Évitez d'utiliser des filets dans les jardins, ce sont des pièges mortels pour les oiseaux, les hérissons et d'autres petits animaux. Les soupiraux d'éclairage, d'aération ou de drainage installés au ras du sol sont eux aussi des trappes mortelles pour les petits animaux. Descentes de caves, étangs et piscines représentent des dangers analogues. Mais tous ces dangers peuvent être écartés assez facilement.

raux d'éclairage, d'aération ou de drainage installés au ras du sol sont eux aussi des trappes mortelles pour les petits animaux. Descentes de caves, étangs et piscines représentent des dangers analogues. Mais tous ces dangers peuvent être écartés assez facilement.

#### 6 Surfaces imperméables



Plus de la moitié des surfaces dans l'espace urbain sont imperméables et, le plus souvent, goudronnées. Ces surfaces sont inutilisables pour les espèces animales et végétales. En été, elles surchauffent les environs et l'eau ne peut pas s'y infiltrer. Les eaux de pluie ruissellent en surface et surchargent les canalisations. De nombreuses surfaces peuvent être utilisées sans être recouvertes d'un revêtement imperméable. Le sol d'une terrasse peut être recouvert d'un mélange de gravier et de fleurs plutôt que de dalles en pierre, et le sol d'une place de parc peut l'être de dalles alvéolées pour gazon plutôt que d'asphalte.

Vous contribuerez sensiblement à redonner de la place à la nature si vous retirez le revêtement imperméable inutile des surfaces autour de votre maison.

## Conditions de participation générales

L'action participative de Pro Natura « Jardins naturels – petits et grands paradis! » s'adresse à toutes les personnes qui ont aménagé de manière particulièrement naturelle leur jardin, leur balcon ou toute autre surface – telle qu'une bande d'herbe ou une jardinière dans une rue résidentielle – et l'ont transformé en **paradis pour la nature**. Les participant·e·s se déclarent prêt·e·s à fournir des renseignements supplémentaires sur leur paradis pour la nature à Pro Natura si nécessaire, et consentent à une éventuelle visite au cours de l'été 2020.

### Déroulement

Les participant·e·s remplissent le questionnaire « Jardins naturels – petits et grands paradis ! » en entier et conformément à la vérité. Les questionnaires incomplets ne seront pas pris en compte lors de l'évaluation. L'évaluation des questionnaires sera effectuée à Bâle par le Secrétariat central Pro Natura. Les jardins, balcons et projets innovants qui répondent aux exigences fixées pour les jardins naturels participent au concours et, s'ils sont sélectionnés, seront visités et évalués au cours de l'été. Dans les régions où la section locale de Pro Natura participe activement à l'action participative « Jardins naturels – petits et grands paradis! », les jardins seront dans la mesure du possible visités par des collaborateur·trice·s de la section. Dans toutes les autres régions, des collaborateur·trice·s du Secrétariat central se chargeront des visites. La remise officielle des prix se déroulera certainement en août 2020.

### Catégories, prix et distinctions

Plus les jardins sont grands et vieux, plus ils offrent d'abris à diverses espèces végétales et animales. En matière de biodiversité, cependant, Pro Natura est d'avis que chaque mètre carré compte! Voilà pourquoi une jardinière dans un quartier, une bande autour d'un arbre dans une rue résidentielle, une façade végétale ou tout autre projet sur une petite surface qui offre tout de même un refuge à de nombreuses espèces végétales et animales indigènes peuvent être des paradis pour la nature. Pour tenir compte des spécificités de ces différentes surfaces, nous répartissons les projets dans les **trois catégories** suivantes

1 Jardins	2 Balcons	3 Projets innovants
		
Jardins riches en espèces situés dans les villes, les agglomérations ou les campagnes qui offrent de nombreux habitats aux plantes et aux animaux indigènes	Balcons, terrasses ou toits plats qui présentent une grande biodiversité sur une petite surface	Jardinière dans un quartier, bande autour d'un arbre dans une rue résidentielle, façade végétale ou tout autre projet qui fait office de refuge pour de nombreuses espèces végétales et animales indigènes

Les trois meilleurs projets de chaque catégorie seront récompensés. Le premier prix pour chacune des catégories est une nuit d'hôtel pour deux personnes (avec pension complète) au Centre nature Pro Natura d'Aletsch d'une valeur de CHF 400.- ; le deuxième prix est une excursion pour deux personnes avec per pedes bergferien d'une valeur de CHF 200.- ; le troisième prix est le livre *Guide pratique du jardinage au naturel – Conseils, techniques et bonnes pratiques pour un jardin réussi* d'Alain Bazot d'une valeur de CHF 64.- offert par Payot Libraire. Les lauréates et lauréats seront avertis personnellement et les jardins gagnants seront présentés dans le Magazine Pro Natura.

Tou-te-s les participant-e-s dont les jardins naturels remplissent les conditions sine qua non recevront une plaquette résistante aux intempéries qui signale leur jardin comme étant particulièrement précieux pour la nature. La qualité des jardins naturels sera représentée par un ou plusieurs papillons (1 à 3) imprimés sur la plaquette.

### Documents

Tou-te-s les participant-e-s au concours sont prié-e-s d'envoyer avec le questionnaire rempli au maximum 5 photos (analogiques ou numériques, maximum 4 MB par photo) de leur paradis pour la nature. Ces photos doivent donner une vue d'ensemble des différents habitats et de l'aménagement du jardin, les gros plans ne sont donc pas adéquats. Les photos ne seront pas évaluées en fonction de leur qualité photographique, mais doivent donner une première impression. Lors de l'évaluation, elles serviront à compléter le questionnaire rempli.

### Remarque sur la protection des données

Les participant-e-s consentent à ce que Pro Natura utilise les photos à des fins de relations publiques (p. ex. sur la page internet pronatura.ch, dans le Magazine Pro Natura ou sur d'autres canaux de communication de Pro Natura). Pro Natura utilise les données personnelles uniquement pour son propre usage et ne les transmet pas à des tiers. Pro Natura possède sa propre base de données et administre elle-même ses adresses.

### Délai d'envoi

Les questionnaires remplis doivent être envoyés **au plus tard le 31 mai 2020** (le cachet postal faisant foi) à l'adresse suivante :

**Pro Natura**  
**Concours Jardins naturels**  
**Dornacherstrasse 192**  
**Case postale**  
**4018 Bâle**

ou par courriel à : [jardinsnaturels@pronatura.ch](mailto:jardinsnaturels@pronatura.ch)



**Formulaire d'inscription**

Les collaboratrices et collaborateurs de Pro Natura ainsi que les personnes qui vivent dans le même ménage qu'eux ne sont pas autorisés à participer au concours. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours et toute possibilité de recours est exclue. Les documents envoyés ne seront pas retournés.